



La confrérie des rillauds d'Anjou et des vins de Brissac vous invite à son 138ème chapitre d'été



Confrérie des Rillauds d'Anjou et des Vins de Brissac

138^{ème} chapitre

Dimanche 7 juillet 2024

Chers Consœurs & Confrères,

Le Duc Charles André de Cossé Brissac, Grand Maître de Cérémonie,

Le Grand Maître de la Confrérie, Alain ROLLAND,

et les dignitaires de la Confrérie, vous convient à honorer de votre présence le 138^{ème} chapitre dans le cadre des festivités annuelles de la Rillaudée de Brissac.

Le déjeuner se tiendra à la salle du Domaine Biotteau, château d'Avrillé à St Jean des Mauvrets (49320).

Vous trouverez ci-dessous le programme de cette journée. Le montant est de 75 €.

Une intronisation est offerte pour 3 personnes en tenue restant au repas.

Vous pouvez aussi demander une intronisation payante. Le coût est de 60 Euros.

Pour la bonne organisation, merci de **retourner le bulletin d'inscription ci-dessous avant le 25 juin, dernier délai accompagné du règlement.**

Places limitées à 100 personnes. Les inscriptions seront prises dans l'ordre d'arrivée.

Dans l'espoir de vous compter parmi nous, et en vous assurant du plaisir que nous aurons à vous accueillir, nous vous prions de croire en nos sentiments confraternels.

Le Grand Epistolier

Gilles RAYNARD

T. 06 62 08 11 13

Le Grand Maître,

Alain ROLLAND



La confrérie des rillauds d'Anjou et des vins de Brissac vous invite à son 138ème chapitre d'été

Dimanche 7 juillet 2024

- 8 h 45 - Accueil des Confréries dans le parc du château de Brissac (entrée par le parking des écuries, rue Duchesse
- 9 h 45 - Appel des Confréries et mise en place du défilé
- 10 h 00 - Départ du défilé pour rejoindre la fête de la Rillaudée, place du Général de Gaulle
- 10 h 30 - Présentation des confréries sur le podium par le Grand Chancelier
 - Puis remise du Don à l'association Perce-Neige
 - Et remise des prix aux lauréats du concours des Rillauds
- 11 h 30 - Départ du défilé pour la photo des confréries sur le parvis de la mairie
- 11 h 45 - Départ pour dégustation de la «framboisine»
- 12 h 30 - Reprise du défilé pour retour au Château
- 12 h40 – Intronisations dans le parc du château
- 13 h 15 - Photo de la confrérie des Rillauds d'Anjou et Vins de Brissac
- 13 h 30 - Départ pour l'apéritif suivi du déjeuner dansant la salle du vignoble Biotteau Frères, Domaine d'Avrillé, l'Homois, 49320 St Jean des Mauvrets

Menu

Cocktail apéritif

Rillauds tièdes sur mesclun de salade,

- **Dôme de saumon :**
- *Saumon fumé farci aux concombres et saumon frais*
-
- **Trou Normand**
- **Cuisse de canard confite dans son jus et ses légumes**
-
- **Assiette de 3 fromages**
Galet Loire, Comté affiné et Ste Maure de Touraine
-
- **Dessert :**
- *Verrine aux fruits frais*
-
- **Café**
- *Vins des vignerons de BRISSAC*



*Confrérie des Rillauds d'Anjou
et des Vins de Brissac*

**BULLETIN D'INSCRIPTION pour le 138^{ème} chapitre
Le dimanche 7 juillet 2024**

à retourner avant le 25 juin 2024 avec le paiement

Nom de votre Confrérie :

Adresse du secrétariat (ou correspondance) :

Adresse mail de votre confrérie :

Noms et prénoms des convives présents :

.....
.....
.....
.....

Adresse mail et téléphone d'une personne présente pour vous joindre si besoin :

E-mail :

Et Tél :

☐ Participation à la journée du dimanche 7 juillet 2024

Soit : Nombre de repasx 75 € = €

Intronisationsx 60 € = €

Total : = €

1 Intronisation gratuite pour 3 dignitaires au repas

(Dans cette éventualité, veuillez joindre un cours CV (5 lignes maximum))

PLACES LIMITEES à 100 personnes

* * * * *

Chèque à l'ordre de la **Confrérie des Rillauds d'Anjou et des vins de Brissac**

à adresser à : M. Gilles RAYNARD

697 montée de la hutte - Blaison

49320 BLAISON-St SULPICE

Tél : 06 62 08 11 13 - E-mail : g.raynard@free.fr